



ANALYSE DU DISPOSITIF DE LA FORMATION AGRICOLE ET RURALE AUX COMORES

Audrey SIRVENTE DEPIGNY
Mustapha LAMRANI
Khalid BELARBI

Mars 2024

SOMMAIRE

☐ REMERCIEMENTS	3
☐ SIGLES ET ABBREVIATIONS	4
INTRODUCTION	6
1. IMPLICATION DU RESEAU ET OBJECTIFS DE LA MISSION	7
1.1. GENESE DE L'IMPLICATION DU RESEAU FAR AUX COMORES	7
1.2. OBJECTIFS DE LA MISSION	7
2. OFFRE DE SERVICES DU RESEAU FAR ET POSITIONNEMENT	8
3. DEMARCHE MOBILISEE ET DEROULEMENT DE LA MISSION	10
☐ DEMARCHE MOBILISEE	10
☐ PROGRAMME REALISE	11
☐ STRUCTURES ET PERSONNES RENCONTREES	12
4. ANALYSE DU DISPOSITIF DE LA FAR AUX COMORES	14
4.1. AMBITIONS ET ATTENTES DES RESPONSABLES DU MAPETA	14
4.2. PRESENTATION SYNTHETIQUE DU DISPOSITIF DU MAPETA	15
☐ LA DIRECTION NATIONALE DES STRATEGIES AGRICOLES ET DE L'ELEVAGE (DNSAE)	15
☐ LES CRDE, DES STRUCTURES FRAGILES, A RENFORCER	16
☐ L'UCAEP, UNE NOUVELLE DYNAMIQUE A CONSOLIDER	18
☐ L'OCPR, UN LEVIER POUR LE DEVELOPPEMENT DES CULTURES D'EXPORTATION	21
☐ L'INRAPE, POUR UNE MEILLEURE RECHERCHE AU SERVICE DU SECTEUR	22
4.2. PLACE DE LA FAR AU SEIN DU MINISTERE DE L'ÉDUCATION NATIONALE	23
☐ UNE LICENCE ET UN MASTER A CONSOLIDER AU SEIN DE LA FST	23
☐ LA DIFFICILE INSERTION DE LA FAR DANS L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL	23
5. PROPOSITIONS DE PISTES D'ACTIONS	25
5.1. FORMER UN POOL DE FORMATEURS DE FORMATEURS	25
5.2. LES CRDE : un outil au service de la formation Des producteurs	27
5.3. La formation des producteurs et productrices	27
5.4. METTRE EN PLACE UN DISPOSITIF FACILITANT L'INSTALLATION DES JEUNES	30
5.5. PRODUCTION DE REFERENCES TECHNICO-ECONOMIQUES	31
5.6. DEMARCHES POUR METTRE EN PLACE UN RESEAU FAR COMORES	32
5.7. ESQUISSE D'UNE FEUILLE DE ROUTE POUR L'ÉLABORATION D'UNE SNFAR	33
CONCLUSION	35
☐ ANNEXES	36



❖ REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier très chaleureusement toutes les personnes rencontrées pour leur accueil et leur disponibilité, leur participation active aux échanges, et pour l'intérêt qu'elles ont porté à cette mission.

Nous avons veillé scrupuleusement à ce que les résultats de cette mission reflètent bien les points de vue des acteurs, en espérant qu'ils permettront d'aider le MAPETA et les autres parties prenantes dans leur volonté de renforcer leur dispositif de la formation agricole et rurale.

❖ SIGLES ET ABBREVIATIONS

AFD	Agence Française de Développement
AFIDEV	Appui aux Filières d'Exportation et au Développement rural
APC	Approche Par Compétences
BTA	Brevet de Technicien Agricole
BTS	Brevet de Technicien Supérieur
CAP	Certificat d'Aptitude Professionnelle
CIAEP	Chambres Insulaires d'Agriculture d'Élevage et de Pêche
CNH	Centre National Horticole
CRDE	Centre Ruraux de Développement Économique
DN-EFTFP	Direction Nationale de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle.
DNSAE	Direction Nationale des Stratégies Agricoles et de l'Élevage
EFTP	Enseignement et Formation Techniques et Professionnel
ENA de Meknès	École nationale d'Agriculture de Meknès au Maroc
ENSETP	École Normale Supérieure d'Enseignement Technique et Professionnel de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar
FST	Facultés des Sciences et Techniques
IFEF	Institut de la Francophonie pour l'Éducation et la Formation
INRAPE	Institut National de la Recherche pour l'Agriculture la Pêche et l'Environnement
INSTITUT AGRO	Regroupement des trois écoles de Montpellier, Dijon et Rennes-Angers
KI	Komor Initiative
LPTA	Lycée Professionnel Technique Agricole
MAPETA	Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage, de la Pêche, du Tourisme et de l'Artisanat
MEN	Ministère de l'Éducation Nationale

MENESIP	ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement, de la Recherche Scientifique, de la Formation et de l'Insertion Professionnelle
MIFAR	Master international en Ingénierie de la Formation Agricole et Rurale
OCPR	Office Comorien des Produits de Rente
OIF	Organisation Internationale de la Francophonie
ONAV	Office National de la Vanille
OP	Organisation de Producteurs
OPA	Organisation Professionnelle Agricole
PCE	Plan Comores Émergent
PIDC	Projet Intégré pour le Développement des Chaînes de Valeur et de la Compétitivité
PIF	Plants Issus de la Fragmentation
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PROFI	Projet Professionnalisation de l'offre de Formation et Insertion
Réseau FAR	Réseau international de la Formation Agricole et Rurale
RNAEP	Registre National des Agriculteurs, des Éleveurs et des Pêcheurs
SCAC	Service de Coopération et d'Action Culturelle
SNFAR	Stratégie Nationale de la Formation Agricole et Rurale
UCAEP	Union des Chambres d'Agriculture d'Élevage et de Pêche

INTRODUCTION

Dans le cadre du Plan Comores Émergent (PCE), le Réseau FAR a été invité par Monsieur le Ministre de l'agriculture, de la pêche, de l'élevage et de la forêt, **son excellence M.Houmed Msaidié**, à effectuer une mission exploratoire aux Comores pour découvrir et analyser le dispositif de la formation agricole et rurale de l'Union des Comores. Cette mission fait suite à **l'adhésion des Comores au sein du Réseau FAR en janvier 2024**.

L'équipe était constituée de Mme **Audrey SIRVENTE DEPIGNY**, chargée de mission suivi & évaluation et expertises, de M. **Mustapha LAMRANI**, Vice-Président, et de M. **Khalid BELARBI**, directeur exécutif du Réseau FAR, et a séjourné aux Comores, du 4 au 8 mars à Ngazidja. L'objectif principal visait à bien comprendre le dispositif de la FAR mis en place par les différentes composantes du ministère de l'agriculture, ainsi que celui porté par le ministère de l'éducation.

Dans sa nouvelle stratégie, le gouvernement a fait de l'agriculture l'un des piliers du PCE. Les grands objectifs assignés au secteur agricole ambitionnent d'augmenter les productions vivrières afin de diminuer les importations et améliorer les exportations des cultures de rente (vanille, ylang, girofle, gingembre). Pour ce faire, l'une des priorités des Comores pour accompagner les mutations du secteur agricole est le renforcement du capital humain dans le secteur de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche. **L'acquisition de solides compétences à tous les échelons constitue un objectif stratégique pour le dispositif mis en place par le ministère de l'agriculture.**

Cette mission se déroulait dans un nouveau contexte, dans la mesure où de **nombreux chantiers, importants et structurants, viennent d'être lancés** ou ont démarré tout récemment. Entre autres, nous pouvons citer :

- L'installation, en novembre 2023, de l'Union des Chambres d'agriculture et d'élevage et de pêche (UCAEP) avec les trois chambres insulaires d'agriculture, d'élevage et de pêche (CIAEP), dans les trois îles ;
- La mise en place de l'Office Comorien des Produits de Rente en 2022 (OCPR) ;
- Les nombreux appuis à la redynamisation des CRDE (Centres Ruraux de Développement Économique) ;
- Une stratégie renouvelée en cours d'élaboration pour la recherche au niveau de l'INRAPE (Institut National de la Recherche pour l'Agriculture, la Pêche et de l'Environnement) ;
- De nombreux projets en cours dans le domaine de l'agriculture ;
- La mise en place de nouvelles formations initiales dans le domaine agricole, portées par le Ministère de l'éducation nationale (CAP, BTA, BTS, Licence Professionnelle, Master).

Le présent rapport rappelle la genèse et l'implication du Réseau FAR, les objectifs et la méthode de travail adoptée. Par la suite, le document est consacré aux résultats de la mission, en mettant en exergue plus particulièrement les préoccupations et attentes des différentes composantes du dispositif du MAPETA (Ministère de l'Agriculture, de la Pêche, et du Tourisme et de l'Artisanat) et du MENESIP (Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement, de la Recherche Scientifique, de la Formation et de l'Insertion Professionnelle). La dernière partie esquisse les pistes d'actions afin de répondre au mieux aux attentes des acteurs rencontrés.

1. IMPLICATION DU RESEAU ET OBJECTIFS DE LA MISSION

1.1. GENESE DE L'IMPLICATION DU RESEAU FAR AUX COMORES

Ce n'est pas la première fois que le Réseau FAR intervient aux Comores. En décembre 2021, à la demande de l'AFD, nous avons appuyé et financé une mission d'expertise. Elle a été réalisée par M. Abdoulaye Yéyé, actuel Président du Réseau FAR, et M. Guillaume Gillet, expert en ingénierie de la formation. Il s'agissait d'apporter un appui aux bénéficiaires de 3 projets (Facilité Emploi, PROFI, KI), en les accompagnant dans la mise en œuvre opérationnelle des différentes activités.

Le 2 janvier 2024, Monsieur le Ministre de l'agriculture a adressé une lettre de demande d'adhésion au Réseau FAR, Cf. annexe n°1. Pour donner une suite rapide à la requête des Comores et ne pas attendre l'assemblée générale de Réseau FAR, prévue au mois d'octobre 2024, une consultation électronique fut organisée auprès des membres pays du Réseau FAR. Elle a débouché sur un accord unanime, matérialisant ainsi l'entrée officielle des Comores au sein de la grande famille du Réseau FAR.

Par la suite, des échanges fructueux avec les responsables du MAPETA et du projet AFIDEV (Appui aux Filières d'Exportation et au Développement rural, financé par l'Agence française de développement et mis en œuvre par Expertise France) ont débouché sur la nécessité d'effectuer une mission exploratoire aux Comores. Celle-ci avait pour but de rencontrer toutes les parties prenantes afin de mieux comprendre les objectifs du gouvernement en matière de FAR, d'apprécier l'état actuel du dispositif FAR du pays, et d'esquisser une feuille de route pour accompagner des actions visant à améliorer les impacts du dispositif de la FAR des Comores.

1.2. OBJECTIFS DE LA MISSION

Les objectifs assignés à cette mission, tels que définis dans les TdR en annexe n°2, étaient les suivants :

- Analyse des objectifs du Gouvernement en matière de formation agricole ;
- Diagnostic organisationnel et opérationnel du dispositif de formation agricole comorien ;
- Recensement des programmes et projets en cours dans le cadre de la formation professionnelle agricole et propositions de mise en réseau ;
- Définition des rôles précis en terme de formation professionnelle agricole des établissements sous tutelle du ministère de l'agriculture à savoir les CRDE, la Chambre d'agriculture, l'OCPR ;
- Bilan sur les progrès possibles à réaliser pour que s'instaure aux Comores un continuum en matière de formation professionnelle entre la formation continue des adultes et la formation qualifiante et diplômante ;
- Recommandations pour le montage d'un dispositif de formation structuré et amélioré répondant aux besoins de formations des jeunes en milieu scolaire technique professionnel et des professionnels en activité ;
- Proposition de quelques opérations test en terme de formation continue valorisant les établissements sous tutelle du ministère de l'agriculture, à savoir CRDE, Chambre d'agriculture et OCPR.

Nous nous sommes attelés à :

- Mieux comprendre la demande du MAPETA ;
- Améliorer la connaissance du dispositif de formation, de recherche et d'appui du MAPETA, à travers la découverte de ses différentes composantes (DNSAE ; INRAPE ; UNCAE ; CRDE) et enrichir, compléter les informations sur ces différentes structures (état des lieux, fonctionnement, gouvernance, activités, etc.) ;
- Améliorer la connaissance du contexte et des acteurs de la FAR aux Comores ;
- Mieux comprendre les liens avec le ministère de l'éducation nationale.

Il est évident que l'atteinte de certains objectifs ne peut se réaliser que dans la co-construction et notamment lors des prochaines étapes d'appui du Réseau FAR aux Comores.

2. OFFRE DE SERVICES DU RESEAU FAR ET POSITIONNEMENT

Le Réseau FAR a été créé en 2006 par des acteurs de la formation agricole issus de différents pays du continent africain. Il regroupe aujourd'hui 19 membres pays Africains¹. Sa finalité est de contribuer à l'insertion professionnelle et sociale en milieu rural. Pour y parvenir, **le réseau accompagne les membres pays dans l'amélioration des dispositifs de formation**. Son ambition est de développer des offres de qualité qui répondent à la demande des acteurs de terrain. Le Réseau FAR est ouvert à tous les pays et à toutes les personnes qui souhaitent s'informer et s'engager sur ces questions.

Il renforce les synergies entre les acteurs nationaux de la FAR en développant des réseaux nationaux multi-acteurs (centres ou réseaux de centres de formation publics ou privés, OPA, etc.) au service des dispositifs de formation agricole et rurale. Actuellement, **nous recensons 8 réseaux** nationaux formalisés sur les 19 membres pays. **Les Comores, dernier pays à rejoindre le Réseau FAR, pourraient également emprunter cette voie. Nous reviendrons sur cette éventualité.**

Le Réseau FAR soutient, à l'échelle des territoires, des initiatives des centres de formation, réseaux de centres et OPA. **16 projets d'une durée de deux ans (2023-2025) sont appuyés techniquement et financièrement pour développer des dispositifs de formation agricole pérennes dans des domaines variés** : l'ingénierie de formation, l'ingénierie pédagogique, l'agroécologie dans les formations, ou encore les dispositifs d'insertion. La composante communication du Réseau FAR est primordiale : elle permet d'identifier, d'analyser et de rendre visibles les initiatives FAR, dans les membres pays et ailleurs. Le Réseau FAR propose des outils d'information et d'échange pour favoriser le dialogue entre acteurs de la formation agricole et rurale :

- **FAR Actu**, la lettre mensuelle du Réseau FAR

<https://www.reseau-far.com/lettre-far/>

- **FAR Thema**, une revue thématique qui s'appuie sur les expériences des pays pour approfondir les thèmes stratégiques de la FAR (formation des producteurs, ingénierie de formation...).

¹ Les membres pays sont des pays qui ont formellement demandé leur adhésion au Réseau FAR et dont l'adhésion a été validée formellement par les membres de l'association du Réseau FAR.



<https://www.reseau-far.com/far-thema/>

- **FAR Carto**, une carte interactive qui recense les centres de formation agricole en Afrique.

<https://carto.reseau-far.com/>

- **FAR Ressources**, un espace numérique, avec plus de 500 documents sur la formation agricole et rurale, classés par pays, par thème et par type de publication.

<https://www.reseau-far.com/les-ressources/>

La formation et le renforcement de capacités sont au cœur des services apportés par le Réseau FAR.

Le Réseau FAR favorise le partage de pratiques et d'expériences, forme et facilite les synergies entre acteurs sur des champs de connaissances variés : insertion sociale et professionnelle des jeunes, rénovation des dispositifs de FAR, référentiels de métiers, économie de la formation, prise en compte du genre dans la formation, agriculture durable, etc.

Nous avons également mis en place une formation de grade master, Master international en Ingénierie de la Formation Agricole et Rurale (**MIFAR**), qui vise des professionnels souhaitant **acquérir des compétences en matière d'ingénierie spécifique à la formation agricole**. Le master MIFAR a pour objectif de former des formateurs, **acteurs de changement au sein des systèmes de formation-conseil-accompagnement des agricultures familiales**. Il ambitionne de doter des spécialistes du vivant (agronomes, vétérinaires, ...), déjà engagés dans la formation agricole et rurale, de compétences renforcées en ingénierie de la formation.

Pour ce faire, les enseignements du master associent les apports de l'ingénierie de la formation (ENSETP - École Normale Supérieure d'Enseignement Technique et Professionnel de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar -, Institut Agro Dijon - Eduter) et de l'ingénierie du développement agricole (ENA - École Nationale d'Agriculture de Meknès au Maroc, Institut Agro Montpellier). Ouvert à des professionnels en exercice, le master est réalisé à distance en mobilisant les compétences pédagogiques et la plateforme virtuelle de l'ENSETP du Sénégal.

Lancé en 2022, la première promotion de 22 apprenants venant de 11 pays d'Afrique de l'Ouest, d'Afrique Centrale, du Maghreb et de Madagascar a été accueillie en Master 2 MIFAR en novembre 2022. Une deuxième promotion de 20 apprenants est en cours de formation depuis octobre 2023.

Les candidats comoriens sont dorénavant éligibles et pourront candidater jusqu'au 15 mai pour rejoindre la troisième promotion, qui démarre en octobre 2024.

Plus d'informations : <https://www.reseau-far.com/former/>

Par ailleurs **dans le domaine de l'expertise, le Réseau FAR est capable de mobiliser parmi ses membres et partenaires une solide expertise afin de renforcer la qualité des dispositifs de formation agricole et rurale**. Le plus souvent, il privilégie une expertise locale reconnue. Le réseau peut être



sollicité pour co-construire des politiques FAR, participer à l'identification, la faisabilité ou l'évaluation de projets et programmes de FAR, réaliser de l'appui-conseil ou apporter son expertise à différentes échelles sur un domaine spécifique (projets d'établissement, économie de la formation, etc.). **Il accompagne également les partenaires dans la formulation de leurs besoins et peut cofinancer des expertises dans son champ d'action.**

Le Réseau FAR se positionne également comme un partenaire à long terme avec les institutions étatiques et les partenaires techniques et financiers. À travers un réseau d'hommes et de femmes engagés dans la FAR à différentes échelles stratégiques, il ambitionne d'être un acteur privilégié pour faciliter les concertations et produire des effets durables sur la FAR dans les membres pays.

Après cette présentation du Réseau FAR, il est important de retenir que nous répondons à la demande ou essayons de la co-construire, et que nous nous positionnons dans une logique de partenaire et non de prestataire.

Notre accompagnement aux Comores devrait s'inscrire dans la durée, de manière systémique, avec l'ambition d'enrôler tous les acteurs qui s'intéressent de près à la FAR, afin de mettre en place des actions concertées et synergiques. Notre ambition avec les acteurs de la FAR des Comores est de faire le lien entre toutes les structures qui interviennent auprès du monde agricole, en particulier dans le renforcement du capital humain et au service des trois îles du pays.

3. DEMARCHE MOBILISEE ET DEROULEMENT DE LA MISSION

❖ DEMARCHE MOBILISEE

Dans la plupart des pays membres du Réseau, la FAR est portée par plusieurs ministères, avec souvent un manque de concertation et de synergie. A chaque fois que nous sommes sollicités dans un pays membre, **nous veillons à bien comprendre le positionnement institutionnel de la FAR afin de veiller à décloisonner et susciter le dialogue entre acteurs impliqués.**

Dans notre entendement, **le cloisonnement renvoie à tout dysfonctionnement, mode d'organisation, obstacle, qui pourrait entraver la conception, la mise en œuvre, l'évaluation et la capitalisation des actions de FAR, affectant de ce fait la coordination, la complémentarité, la mutualisation, la reproductibilité, la durabilité des actions.**

Même si tout n'est pas optimal, aux Comores, nous n'avons pas senti de tensions particulières entre les deux ministères en charge de la FAR - éducation nationale et agriculture -. Bien au contraire, ils essaient de dialoguer pour avancer dans le même sens afin de répondre aux objectifs du PCE.

Lors de notre court séjour, **du 4 au 8 mars 2024**, notre démarche s'est appuyée principalement sur les étapes suivantes :

- Revue documentaire des études et analyses existantes sur la FAR, à l'échelle du pays (état des lieux, rapports d'experts, documents des différentes structures mises en place par le MAPETA, textes réglementaires, etc.) ;

- Conduite des entretiens de compréhension avec les responsables des ministères de l'agriculture, de l'éducation nationale et enseignement supérieur, et les principaux acteurs de l'écosystème de la FAR au niveau de la capitale MORONI ;
- Entretiens avec quelques partenaires techniques et financiers, notamment l'AFD et le SCAC ;
- Entretiens avec les cadres du projet AFIDEV ;
- Traitement, synthèse et analyse des données collectées avec un effort de triangulation ;
- Partage des conclusions préliminaires de la mission avec les responsables du MAPETA ;
- Echanges autour des conclusions de la mission avec le MAPETA et AFIDEV qui ont permis de partager et d'enrichir les premiers résultats des diagnostics et les propositions d'actions ;
- Finalisation du rapport de la mission, pré validation et validation après l'intégration des retours des responsables du MAPETA et d'AFIDEV.

Faute de temps, il convient d'indiquer que nous n'avons visité que les structures basées à Ngazidja, et que nous n'avons pas analysé le secteur de la pêche. Idéalement, on aurait aussi aimé rencontrer davantage de producteurs et productrices sur leurs exploitations pour mieux comprendre leurs systèmes de production, recueillir leurs préoccupations et projets. Et nous aurions également souhaité nous entretenir avec des jeunes nouvellement installés ou souhaitant le faire, afin de mieux comprendre leurs trajectoires de formation et de vie.

❖ PROGRAMME REALISE

Le programme de notre mission a été élaboré par Mme Charmila Mohamed Anouar, cadre du MAPETA et coordinatrice nationale du projet AFIDEV, que nous remercions très sincèrement pour son appui et son accompagnement durant toute la mission.

	Lundi 4 mars	Mardi 5 mars	Mercredi 6 mars	Jeudi 6 mars	Vendredi 7 mars	Samedi 8 mars
Matin	MAPETA	SG MAPETA	INRAPE	Faculté des sciences et Techniques	MEN DG de l'enseignement supérieur + DG ETFP	Restitution de la mission au MAPETA
	Président UCAEP	Ministre de l'Agriculture	Visite du CRDE Dzahadjou	CNH / LTPA	OCPR	
Après-midi	DNSAE	Analyse des documents et rapports	Visite du CRDE de Sérehini	CRDE DE DIBOINI	AFIDEV	Départ

	DG UCAEP		SCAC			
--	----------	--	------	--	--	--

Du fait de l'adhésion des Comores au réseau international FAR, nos échanges ont été grandement facilités. L'écoute fut au rendez-vous, et tous les acteurs rencontrés ont partagé avec nous leurs préoccupations et attentes. Après les entretiens, nous avons également reçu tous les documents demandés. Nous les remercions sincèrement pour leur franche collaboration.

❖ STRUCTURES ET PERSONNES RENCONTREES

Structure	Nom	Prénom	Fonction	E-mail	Tél
UNCAEP	M'SAIDIE	Abdillah	Président	presidentucaep@gmail.com	733 23 94
DNSAE	MOHAMED OUSSOUF	Fouad	Directeur	fouadmohamedoussouf@gmail.com	361 19 44
UNCAEP	GAMAO	AHMED SAID	Directeur		334 41 34
MAPETA AFIDEV	MOHAMED ANOIR	Charmila	Coordonnatrice Nationale	charm-i2m@hotmail.fr	367 11 36
MAPETA	M'SAIDIE	Houmed	Ministre	ministreagricomores@gmail.com	775 00 00
MAPETA	MMADI BACAR	SAID	SG	saidbacar@hotmail.com	333 16 92
OCPR	MOHAMED	Issimaila	DG	Issimaila2002@yahoo.fr	333 11 02
MENRSFIP	ABDOURAHIM CHANFI	Mohamed Tohir	Directeur de l'ETP	mohamedtohir@yahoo.fr	333 66 41
AFD	GURY	Nicolas	Directeur Adjoint	guryn@afd.fr	398 58 66
faculté des Sciences et techniques	SOULE	Hamidou	Doyen de la FST	hamidou.soule@fst-udc.org	
AFIDEV Expertise France	ARDACHIR	Yasmine	Assistante technique en appui à la production du projet AFIDEV	yasmine.ardachir@expertisefrance.fr	342 50 38

AFIDEV Expertise France	IBRAHIM	Makiniddine	Assistant Technique Transformation du projet	makiniddine.ibrahim@expertisefrance.fr	
INRAPE	FARHATI MOHAMED	Rachid	DG Adjointe	Medfara23@gmail.com	320 85 76
CRDE HAMALENG O-DIBOINI	MOHAMED	Mounira	CTA		391 05 20
	IBRAHIM	YOUSOUF	Vétérinaire		346 29 60
	EL MOUSTAFE	Abeid	Directeur		377 28 06
	SOULE	Amirdine	Responsable Pôle Développement Local		321 96 74
CRDE SEREHINI	SOULE	Ali	Technicien agricole		
	MAKADIR	Mounibe	Stagiaire		
	MDROIPVILI	Hassane	Responsable suivi évaluation		
	MMADI	Ibrahim	Directeur général	moinahidaya2021@gmail.com	
CNH / LTPA	YOUSSEF	Abdelaziz			328 31 18
	MMADI	Dimanche			343 79 13
	TAKI	Ahamado	Surveillant		439 42 22
	FAHARI	Mkoubi	Surveillant général		325 45 97
	ABDOURAZAK OU	Moussa	Chef de travaux		332 69 97
	MZEMBABA	Elaref	Formateur		381 76 92
	ABDOULAZIZ	Youssef	Directeur adjoint		328 31 18

	YOUSOUF	Ahmada	Enseignant		336 67 97
	CHANBANE MMADI	Djae	Enseignant		338 36 35
CRDE DZAHADJOU	MOUSSA ALI	HLIMANI	Directeur	aliamanmoussa72@gmail.com	332 13 01
	AHMADA	Ali Said	Stagiaire		372 19 13
	SAID ALI	Mbae	Technicien		444 66 03
	CHAABANI	Mouzna	SG Stagiaire		325 66 45

4. ANALYSE DU DISPOSITIF DE LA FAR AUX COMORES

4.1. AMBITIONS ET ATTENTES DES RESPONSABLES DU MAPETA

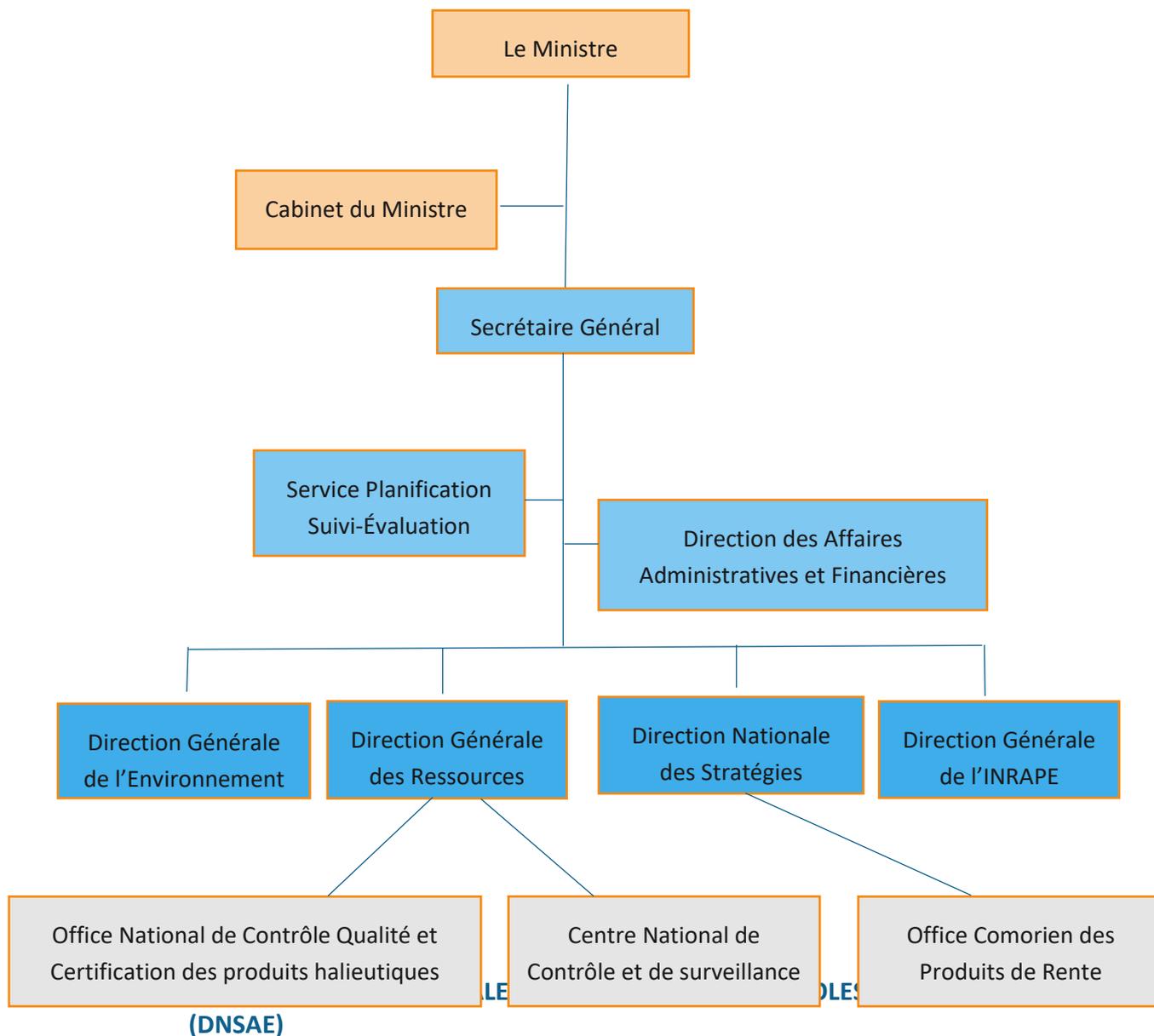
De nos rencontres avec le Ministre, le Secrétaire général, le Directeur National des Stratégies agricoles et de l'élevage, la Directrice générale adjointe de l'INRAPE, nous pouvons retenir les ambitions suivantes pour le secteur agricole :

- Augmenter les productions vivrières afin de diminuer les importations (70% de l'alimentation du pays est importée) et viser la sécurité alimentaire ;
- Améliorer la productivité du travail et de la terre pour toutes les filières agricoles – cultures vivrières et d'exportation ;
- Améliorer la production, la qualité, la compétitivité et diversifier les exportations des cultures de rente (Vanille, Ylang-Ylang, girofle, gingembre), augmenter leur valeur ajoutée et structurer les filières à travers l'Office Comorien des Produits de Rente (OCPR) ;
- Accompagner la structuration et l'organisation du monde professionnel agricole, à travers la mise en place des Chambres Insulaires d'Agriculture et d'Élevage et de Pêche (CIAEP) et leur faîtière, l'Union des Chambres d'Agriculture d'Élevage et de Pêche (UCAEP) ;
- Redynamiser les CRDE pour qu'ils puissent accompagner les producteurs et productrices dans l'atteinte des objectifs du secteur agricole ;
- Améliorer l'attractivité du secteur agricole, favoriser l'installation des jeunes et rajeunir la profession agricole ;
- Améliorer la recherche-action et produire des connaissances utiles pour accompagner les changements ;
- Améliorer la production de données sur toutes les filières agricoles et les rendre disponibles sur une plateforme.
- Lever les obstacles phytosanitaires qui entravent la production agricole selon une approche agro-écologique

Pour atteindre ces objectifs et accompagner les mutations du secteur agricole, le renforcement du capital humain constitue l'une des priorités du PCE. Comme nous allons le voir dans l'analyse des

structures rattachées au MAPETA, le problème du capital humain se pose avec une grande acuité, et ce à tous les niveaux des différents maillons du dispositif du MAPETA.

4.2. PRESENTATION SYNTHETIQUE DU DISPOSITIF DU MAPETA



La Direction Nationale des Stratégies agricoles et de l'élevage (DNSAE) est une direction centrale du dispositif. Elle est chargée de faire exécuter le PCE, notamment sur le plan de l'investissement agricole, en s'appuyant sur les directions régionales présentes dans les 3 îles.

La DNSAE chapeaute les 19 CRDE au niveau national, qui sont des branchements du ministère dans les régions du pays. Ils doivent assurer la mise en œuvre des actions sur le terrain. La DNSAE est chargée



de mobiliser les financements auprès des partenaires pour mettre en œuvre les activités prévues. L'annexe n° 3 récapitule les différents projets portés par le MAPETA.

Les principales difficultés mises en avant par le directeur sont les suivantes :

- La DNSAE ne dispose pas suffisamment de cadres bien formés et outillés, très peu d'ingénieurs agronomes, de vétérinaires (il semblerait qu'il n'y ait pas plus de 10 vétérinaires dans l'Union des Comores), et de très peu de spécialistes en arboriculture, etc. ;
- Les personnes compétentes partent pour occuper des postes dans la gestion des projets, car ils sont mieux rémunérés ;
- Les CRDE sont confrontés à de gros problèmes de ressources humaines, et ont du mal à trouver des profils qui répondent aux attentes ;
- Ne pas disposer de données statistiques fiables pour piloter et orienter la politique sectorielle.

D'où la nécessité de :

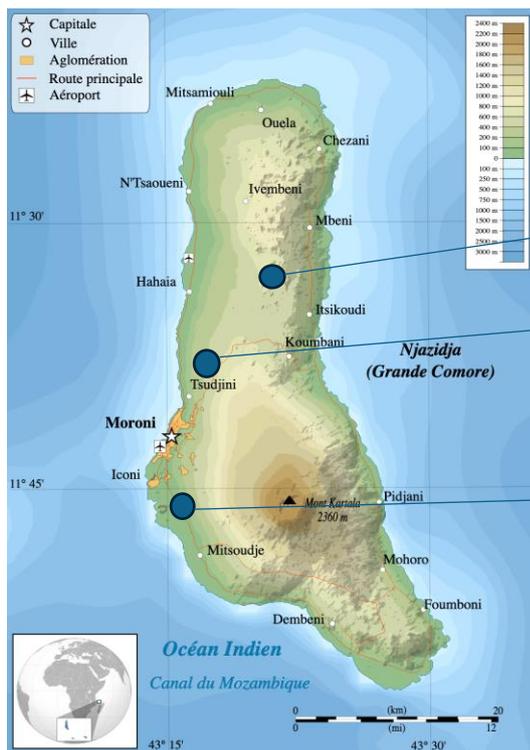
- Renforcer les compétences des agents du ministère et des structures rattachées au MAPETA (UCAEP, CRDE, INRAPE, OCPR) ;
- Accompagner les CRDE en leur donnant des informations techniques et de la formation, d'autant plus qu'ils sont dorénavant équipés - pour certains d'entre eux - ; il y a nécessité de les accompagner pour valoriser tous ces équipements ;
- Créer des filières spécialisées dans les métiers agricoles.
- Encourager les jeunes bacheliers à choisir les formations supérieures en sciences de la vie.

Le directeur a insisté sur le besoin permanent de renforcement de capacités. « Notre ministère, avec le nouveau mandat de notre Président, va davantage investir dans le capital humain, avec la volonté de recruter de nouveaux agents au sein des CRDE ».

❖ LES CRDE, DES STRUCTURES FRAGILES, A RENFORCER

Les CRDE ont été mis en place en 2013 (décret du 6 février) pour accompagner les producteurs. On en recense 19, répartis entre les trois îles : 8 à Ngazidja, 8 à Anjouan et 3 Mohéli. En général, on y trouve un directeur, un gestionnaire et des techniciens-conseillers. Ils ambitionnent d'être en contact direct avec les agriculteurs.

Nous avons visité et échangé avec les équipes de trois CRDE (Dzahadjou, Séréhini et Diboini), sur les 8 que compte Ngazidja – Grande Comore.



CRDE DIBOINI

CRDE DZAHADJOU

CRDE SEREHINI

Sous la responsabilité de la DNSAE du MAPETA, les CRDE ont pour missions de :

- Former et accompagner les producteurs, les groupements de producteurs et les coopératives ;
- Apporter du conseil ;
- Mettre en place un système de collecte et de gestion de données
- Produire et distribuer des semences ;
- Mettre en œuvre des actions souhaitées par le gouvernement (organisation des marchés solidaires, par exemple pour le Ramadan).
- Appuyer le développement des infrastructures économiques et de base

Malheureusement, la plupart des CRDE connaissent des difficultés majeures. Ils ont du mal à remplir totalement leurs missions, hormis certains CRDE pilotes - à l’instar de celui de Diboïni-, qui bénéficient d’appuis importants de la part des projets :

- Ils ne disposent pas de ressources humaines stables, qualifiées et adaptées ;
- De nombreuses affectations ont été faites par le passé sans se soucier de l’adéquation des profils et sans lien avec la demande économique et sociale ;
- Le recours aux contractuels, qui ne se sentent pas pleinement intégrés, ne facilite pas non plus l’atteinte des objectifs ;
- La majorité du personnel ne maîtrise pas bien les techniques agricoles et ne connaissent pas suffisamment l’agriculture de leurs localités ;
- Ils sont confrontés à un important turn over : 2 ou 3 fonctionnaires par centre, quelques contractuels, et souvent de nombreux stagiaires, qui attendent que « la chance leur sourit » pour devenir contractuels ou rentrer dans la fonction publique (dires d’acteurs) ;
- Les meilleurs éléments des CRDE sont recrutés par les projets ;

- Certains CRDE ne disposent pas d'électricité, ni de panneaux solaires, pas assez d'équipements et infrastructures nécessaires à leurs fonctions, et peu de moyens pour se déplacer auprès des producteurs, malgré les récents appuis de plusieurs PTF en termes d'équipements et autres ;
- Les unités de production et/ou de démonstration, annexées aux CRDE, sont assez rudimentaires, hormis les quelques CRDE pilotes soutenus par les projets (à l'instar du CRDE de Diboïni) ;
- Parfois ils disposent de matériel informatique mais n'ont pas l'électricité, ni de connexion à internet.

Actuellement, plusieurs CRDE sont accompagnés par Expertise France à travers le projet AFIDEV avec une subvention d'action d'un montant de 50 K€ par CRDE et 3 CRDE par le Projet Intégré pour le Développement des Chaînes de Valeur et de la Compétitivité (PIDC), depuis 2019 et ce jusqu'à 2024. Ces projets ont permis de restructurer les CRDE et de les doter en matériel. Le PIDC a financé la construction du bâtiment de l'Union et le matériel des CRDE.

Très tributaires des projets, ils sont confrontés à la question de la durabilité, car une fois que les financements sont achevés, les CRDE font face à beaucoup de contraintes. **Il convient de réfléchir à une stratégie de pérennisation et à une diversification de leurs ressources, à renforcer les compétences de leurs agents**, et à réaffecter des personnes ressources du ministère, qui sont « *sous-utilisées* » dans les directions régionales, tout en veillant à l'adéquation des profils.

En triangulant avec les dires des différents acteurs rencontrés, nous pouvons généraliser ces constats à la quasi majorité des CRDE des trois îles.

❖ L'UCAEP, UNE NOUVELLE DYNAMIQUE A CONSOLIDER

Les chambres d'agriculture ont été mises en place en 2014, mais sans véritablement remplir pleinement leurs missions. Ce n'est que tout récemment, **en novembre 2023, que l'Union des Chambres d'Agriculture et de l'Élevage et de la Pêche (UCAEP) des Comores a été réinstallée dans de nouveaux bâtiments et avec des moyens humains et financiers significatifs.**

Chaque île dispose d'une Chambre Insulaire Agricole, d'Élevage et de Pêche (CIAEP). Les 3 CIAEP sont regroupées au sein de l'Union des Chambres d'Agriculture et de l'Élevage et de la Pêche (UCAEP) des Comores. L'Union est administrée par 34 élus pour une durée de 4 ans. Elle est au cœur du dispositif du MAPETA pour la relance du secteur agricole.

Elle a été inaugurée par le Président des Comores.

<https://www.al-fajrquotidien.com/inauguration-de-la-chambre-dagriculture-une-bouffee-doxygene-pour-les-agriculteurs-eleveurs-et-pecheurs/>

Les chambres insulaires d'agriculture, de l'élevage et de la pêche sont des établissements publics, professionnels, agricoles et économiques, dotées d'une personnalité morale et de l'autonomie financière.

Chaque chambre a un bureau élu pour 4 ans et un directeur exécutif. Pour les aspects techniques, en général, les CIAEP disposent de :

- Un responsable des techniques agricoles ;
- Un responsable des techniques d'élevage ;
- Un responsable des techniques de pêche ;
- Un responsable du développement rural et organisation des filières.

Et au niveau de l'Union, en plus des départements techniques, il y a :

- Un département de la planification ;
- Un département de la communication ;
- Un département de la coopération.

Missions de l'UCAEP :

- Représenter le monde professionnel agricole (L'UCAEP est consultée pour toutes les questions liées à l'agriculture et l'élevage) ;
- Former les agriculteurs, éleveurs, pêcheurs ;
- Accompagner, former, participer à la recherche ;
- Encadrer la production et faire la promotion des filières agricoles ;
- Organiser le secteur.

L'UCAEP est sous la tutelle des ministères de l'agriculture et des finances. Les chambres sont subventionnées par l'État. Des cotisations sont en train d'être mises en place en faisant payer les cartes professionnelles (3000 francs comoriens par carte, soit 6 euros). Le modèle économique reste à construire. Elles ont une subvention directe du ministère des finances et la majeure partie des financements vient des projets, qui sont parfois gérés directement par le ministère de l'agriculture. Le plan d'action annuel des chambres est validé par le ministre de l'agriculture avant d'être subventionné par le ministère des finances. La subvention s'élève à 40 millions de francs comoriens, soit 80 000 euros par trimestre, essentiellement pour payer les salaires.

L'UCAEP dispose d'une vingtaine de cadres et de techniciens (des ingénieurs, des techniciens, dont certains sont issus du Centre National Horticole). Dans les îles, les CIAEP sont en train de recruter leurs agents.

De manière synthétique, les fonctions spécifiques que doit remplir une chambre d'agriculture sont les suivantes (issues de l'article n°4 sur les statuts des CIAEP) :

- Elle constitue dans les îles et dans les collectivités locales l'organe consultatif, représentatif et professionnel des intérêts agricoles, de l'élevage et de la Pêche ;
- Elle peut être consultée sur toutes les questions relatives à l'agriculture, l'élevage et la pêche, la valorisation de leurs productions, la gestion de l'espace rural et maritime, la gestion des risques naturels et climatiques, la protection de l'environnement ;
- Elle peut émettre des avis et formuler des propositions sur toutes questions entrant dans ses compétences et visant le développement durable de l'agriculture, l'élevage et la pêche ;
- Elle recense sur chaque île les données relatives aux exploitations agricoles, aux exploitants, éleveurs et aux entreprises individuelles de pêcheurs, et créer et tenir à jour le Registre national des agriculteurs, des éleveurs et des pêcheurs (RNAEP) ;
- Elle contribue à l'animation et au développement des collectivités locales et maritimes ;

- 
- Elle contribue à la promotion et au développement des activités associant l'agriculture et la forêt, notamment l'agroforesterie ;
 - Elle assure ou fait assurer la formation et l'information de base aux agriculteurs, éleveurs, pêcheurs ;
 - Elle assure un encadrement technico-économique aux agriculteurs, éleveurs et pêcheurs ;
 - Elle assure la promotion de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche à travers l'organisation et la participation aux salons, foires, les animations dans les écoles ou autres lieux publics, et l'orientation des jeunes ;
 - Elle assure l'assistance juridique et comptable des professionnels de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche.

Préoccupations et attentes du Président de l'Union et de son Directeur Général :

De nos entretiens avec le Président et le Directeur Général, nous pouvons retenir les principales préoccupations et attentes suivantes :

- Améliorer l'accès au foncier pour les personnes qui veulent produire et vivre de l'agriculture ;
- Rendre accessibles les terres inexploitées (qui appartiennent notamment à la diaspora) ;
- Augmenter la production afin de faire baisser les importations et les prix des denrées alimentaires, notamment à travers l'amélioration de la production des semences ;
- Favoriser la production des semences des différentes cultures vivrières afin de diminuer les importations et favoriser les variétés locales mieux adaptées ;
- Formation à la méthode PIF (Plants Issus de la Fragmentation) pour multiplier les variétés locales ;
- Mettre en place des champs de multiplication des semences de taro, igname, manioc, etc. pour faciliter l'accès aux semences et diminuer les importations en semences ;
- Mettre davantage de germoirs dans les CRDE et diffuser largement la technique du PIF par exemple ;
- Améliorer les techniques d'alimentation des animaux d'élevage, en s'appuyant au maximum sur les ressources locales, et diminuer ainsi les importations, notamment de la provende ;
- Améliorer les techniques de soin des animaux d'élevage, en s'appuyant sur des techniciens spécialisés et bien formés ;
- Favoriser l'installation et l'insertion des jeunes ;
- Volonté d'installer des incubateurs ruraux dans les CRDE ;
- Formation des élus sur leurs rôle et formation des cadres et des techniciens ;
- Améliorer les connaissances des techniciens et des producteurs en matière d'utilisation des produits phytosanitaires. Beaucoup de problèmes de santé, car l'utilisation des produits phytosanitaires n'est pas réglementée. Les produits sont à a portée de tout le monde, avec non-respect des normes. Par ailleurs, tout le monde peut commercialiser sans autorisation, avec parfois des produits frelatés, etc. Certains produits ont des dosages de matière active qui ne correspondent pas aux étiquettes ;
- Besoin de mener des expérimentations avec l'INRAPE et de faire de la recherche appliquée, en nouant des collaborations autour d'objectifs communs sur la base d'une convention. Par exemple, tester les variétés de semences pour voir lesquelles produire ;

- Disposer d'une cartographie agricole avec des chiffres fiables sur la production et la consommation. Les Comores ne disposent pas d'un registre agricole. Il est nécessaire de connaître combien il y a d'agriculteurs sur le terrain, quelles tranches d'âge, quelles cultures, quelles récoltes etc. Ces données sont nécessaires pour orienter et piloter les politiques nationales. Le dernier recensement de la population agricole date de 2017 ;
- Faire une cartographie de tous les projets portant sur l'agriculture et la pêche du ministère, afin de mieux les coordonner, repérer les synergies, et éviter les chevauchements et les doublons ;
- Pour augmenter la production agricole du pays et diminuer les importations, il est urgent d'améliorer l'organisation du secteur agricole et des filières, de renforcer les compétences de tous les acteurs (producteurs, élus, techniciens, cadres) ;
- Améliorer le dispositif d'appui-conseil-formation.

L'UCAEP travaille actuellement sur sa propre stratégie pour son développement avec un plan d'actions sur la période 2024-2030.

❖ L'OCPR, UN LEVIER POUR LE DEVELOPPEMENT DES CULTURES D'EXPORTATION

L'OCPR, un nouvel organisme au service du développement des cultures d'exportation, est né en 2022. Il est en charge des trois principales filières d'exportation du pays - la vanille, la girofle et ylang. La filière gingembre commence également à bien se développer. Globalement, il y a très peu de transformation, hormis pour l'ylang.

Il reçoit une subvention mensuelle de l'État pour les salaires, le fonctionnement et les fournitures. Il récupère auprès des exportateurs, un quitus d'exportation à hauteur de 1000 f/kg de vanille (soit 2 euros). Pour les autres filières, le système n'est pas encore mis en place. Il est doté d'une soixantaine d'agents et disposera prochainement d'un nouveau bâtiment financé par l'Agence Française de Développement à travers le projet AFIDEV, à côté de l'actuel, qui est relativement vétuste et peu adapté aux ambitions de cet établissement.

Pour faciliter son opérationnalisation, Expertise France, à travers le projet AFIDEV a octroyé une subvention d'action d'un montant de 350 K€ et finance la construction et l'équipement du nouveau siège.

Ses principales missions visent à :

- Organiser la filière en accompagnant les groupements de producteurs et les Coopératives ;
- Apporter un appui conseil à la production, la transformation, et le développement des exportations ;
- Fournir aux producteurs du matériel végétal sain ;
- Faire respecter les normes d'hygiène des produits d'exportation ;
- Faire de la prospection et rechercher de nouveaux clients ;
- Améliorer les données statistiques pour mieux orienter et piloter ;
- Suivre les données en lien avec les services des douanes pour récolter les données ;
- Consolider la nouvelle filière gingembre ;
- Améliorer les dialogues des filières afin de mieux fixer les prix.



Chiffres clés et principales caractéristiques des produits d'exportation :

- Vanille : 60 tonnes de vanille préparées (5kg de vanille verte = 1 kg de vanille préparée prête à exportée) ; il y a à peu près 1200 producteurs au niveau national, voire 1500. La filière a connu une crise en 2003 avec chute du cours de la vanille. Ainsi la production est passée de 300 tonnes à 30 tonnes, car les producteurs ont été démotivés. Ces dernières années, on assiste à une remontée de la production, qui serait de l'ordre 60 tonnes en 2022 ;
- Les Comores sont le 4ème pays producteur de girofle : 5000 tonnes par an exportées par an ;
- Début de structuration d'une interprofession Ylang ;
- Le nombre de préparateurs s'élève à 94 ;
- 5 exportateurs, dont 2 plus importants que les autres.

Les préoccupations et attentes :

- Nécessité de former des agents de haut niveau afin de remplacer les prochains départs à la retraite, qui s'annoncent nombreux ;
- Les besoins en formation concernent de nombreux domaines : les enjeux liés aux filières ; la commercialisation ; l'hygiène des produits ; le respect des normes ; les bonnes pratiques de la cueillette ; la préparation de la vanille ; le respect de l'hygiène ; le respect des normes ; la concertation et la gestion ; la transformation ; l'utilisation des produits phytosanitaires ; le respect de la chaîne de valeurs ;
- Développer la transformation et mieux valoriser les produits d'exportation ;
- Les espaces cultivables sont faibles ; parmi les exploitants agricoles, peu ont plus d'un hectare. Dans chaque parcelle il y a plusieurs cultures associées. On exploite au maximum la parcelle ;
- Le système foncier est complexe ; comment rendre accessible les terres non exploitées ?

❖ L'INRAPE, POUR UNE MEILLEURE RECHERCHE AU SERVICE DU SECTEUR

L'Institut National de Recherche pour l'Agriculture, la Pêche et l'environnement (INRAPE), sous la tutelle du MAPETA, est un établissement public à caractère scientifique et technique. Il intervient dans la réalisation et l'animation de programmes de recherches et études touchant à des problématiques agricoles, halieutiques et environnementales.

Ses missions consistent à :

- Promouvoir et entreprendre tous travaux de recherche et d'expérimentation sur les productions végétales, animales et forestières et leur transformation agroalimentaire et agroindustrielle, sur la préservation et l'amélioration des ressources naturelles concernées par ces productions, ainsi que sur les exploitations agricoles et leur environnement socio-économique ;
- Entretenir les relations avec les organismes de recherche du domaine de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Environnement ;
- Promouvoir les techniques et méthodes permettant un accroissement de la productivité de l'agriculture, de la pêche et la préservation de l'environnement ;
- Concevoir des programmes de formation et de perfectionnement du personnel technique des services d'encadrement ;
- Coordonner les aides extérieures intervenant dans le domaine de ses attributions ;
- Participer à l'évaluation de l'exécution technique des projets agricoles, halieutiques et environnementaux.





L'INRAPE est constitué de 2 services d'appui et de 5 services techniques.

Plusieurs laboratoires sont en cours de construction (cultures in vitro, contrôle qualité des aliments, zoonoses) et de nouveaux projets de recherche sont en cours d'élaboration. En termes de laboratoire, l'AFD à travers le projet AFIDEV a lancé un projet de construction d'un laboratoire de recherche en santé végétale. En outre, l'INRAPE a bénéficié d'un accord de subvention d'EF d'un montant de 350 000 euros à travers le projet AFIDEV. Cependant la Directrice Générale Adjointe nous a fait part des nombreuses difficultés, et a formulé quelques attentes :

- Besoin de recruter du personnel compétent, car il n'y a que 5 fonctionnaires et des contractuels ;
- Nécessité de renforcer les capacités des cadres et chercheurs ;
- Un faible budget alloué par le gouvernement pour le fonctionnement mais pas de budget pour la recherche. Une loi est en cours d'élaboration pour y remédier ;
- Une forte dépendance des financements externes et des projets (AFIDEV, bourses du SCAC) ;
- Nécessité de nouer des partenariats forts avec des organismes et des laboratoires étrangers pour bénéficier des appuis techniques ;
- Souhait d'organiser des séjours scientifiques ;
- Volonté de réactualiser la stratégie de la recherche.

4.2. PLACE DE LA FAR AU SEIN DU MINISTERE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

❖ UNE LICENCE ET UN MASTER A CONSOLIDER AU SEIN DE LA FST

La Faculté des Sciences et Techniques fait partie des toutes premières composantes créées à l'Université des Comores. Elle a débuté ses enseignements avec 100 étudiants et compte aujourd'hui près de 1700 étudiants. Au niveau de l'enseignement supérieur agronomique, grâce aux initiatives gouvernementales, a eu lieu l'ouverture d'un master en sciences agricoles pour la valorisation des produits de rente en 2023, en lien avec le projet AFIDEV. Il y a eu également le lancement d'une licence professionnelle en agriculture, délocalisée à Mohéli, mais gérée par la faculté des sciences. Les effectifs sont limités pour ces deux formations, 20 pour la LP et 30 pour le master, sans possibilité de redoublements, car les financements de ces formations ne sont pas assurés sur la durée. Ces deux formations sont financées dans le cadre du PROF1.

Difficultés au niveau de la FST :

- Les débouchés de ces formations ne pas sont assez étayés par des études prospectives sur les métiers, d'où le risque d'une faible insertion professionnelle ;
- Le modèle économique de ces formations agricoles dans le supérieur et leur financement via des projets posent de sérieuses questions en terme de pérennité ;
- Les enseignants ne couvrent pas tous les domaines des cursus ;
- Faible implication des professionnels dans les formations.

❖ LA DIFFICILE INSERTION DE LA FAR DANS L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL

La direction de l'enseignement technique et professionnelle, rattachée au ministère de l'éducation nationale, de la recherche scientifique, de la formation et de l'insertion professionnelle, pilote la



formation agricole technique et professionnelle. La stratégie de la formation technique professionnelle est en cours de révision, car elle date de 2019.

Le pays dispose de deux structures dédiées à la FAR. Il s'agit de la transformation de l'actuel Centre National Horticole (CNH) en un Lycée Professionnel Technique Agricole (LPTA de Mvouni), et de l'école nationale de formation aux métiers agricoles (à Mohéli). Les diplômes créés concernent le BTA, le Bac agricole et le BTS. Les établissements disposent de l'autonomie administrative et financière. Normalement, chaque établissement dispose de son plan d'action.

Le CNH, créé en 2000, délivre une formation initiale en horticulture d'une durée de 2 ans validée par le diplôme de Brevet de Technicien en Horticulture (BTH). Le CNH vient d'être transformé en 2023 en Lycée Professionnel Technique Agricole (LPTA), grâce à l'appui du projet PROFI, financé par l'AFD et géré directement par l'administration du ministère de l'éducation. Il bénéficie également du projet KI, notamment pour les équipements et les infrastructures. A partir de cette année, l'ancien CNH fonctionne avec 2 classes (brevet de technicien, première et deuxième année) et une classe de lycée technique agricole. Dans deux ans, seul le LPTA restera.

Le CNH compte 30 élèves en première année dont 7 filles et 28 en 2^e année, dont 6 filles. Et pour le futur bac agricole, seuls 15 élèves dont 3 filles ont été recrutés après la troisième, alors que l'objectif visé était de 30 élèves. L'éloignement du lycée, le manque de transport et l'absence d'internat et commodités de restauration sur place, pour de jeunes apprenants, n'ont pas incité les parents à inscrire leurs enfants.

Les programmes viennent d'être rénovés selon l'approche par compétences. Les enseignants des matières générales et techniques sont pour la plupart des contractuels. Ils ont été formés à l'APC, grâce à l'appui de IFEF (Institut de la francophonie pour l'éducation et la formation) de l'OIF (Organisation internationale de la Francophonie), par des encadreurs pédagogiques.

Difficultés et attentes :

- Personnel incomplet et pas suffisamment qualifié ;
- Un budget de fonctionnement faible ne permettant pas de couvrir les dépenses ;
- Le lycée n'est pas encore équipé pour les cours pratiques ;
- Les programmes ont été construits selon l'APC, mais les modules ne sont pas suffisamment contextualisés, ni très opérationnels, avec un déséquilibre très important entre les matières générales, qui représentent 65 %, et les enseignements techniques, qui représentent seulement 35 % du total ;
- Seulement 150 h sont consacrées pour les stages sur un total de 4000 h ;
- Déplacement et restauration des élèves non pris en compte lors de la conception du projet, d'où une forte désaffection. Ainsi, la première promotion est passée de 45 inscrits à 15 apprenants réguliers ;
- Un faible ancrage du LPTA dans son territoire ;
- Nécessité d'avoir un bus pour le transport des élèves ;
- Sécuriser le foncier du LPTA afin d'installer les différents équipements ;
- Améliorer les synergies avec les structures du MAPETA et les établissements de l'enseignement technique agricole du ministère de l'éducation.

5. PROPOSITIONS DE PISTES D' ACTIONS

5.1. FORMER UN POOL DE FORMATEURS DE FORMATEURS

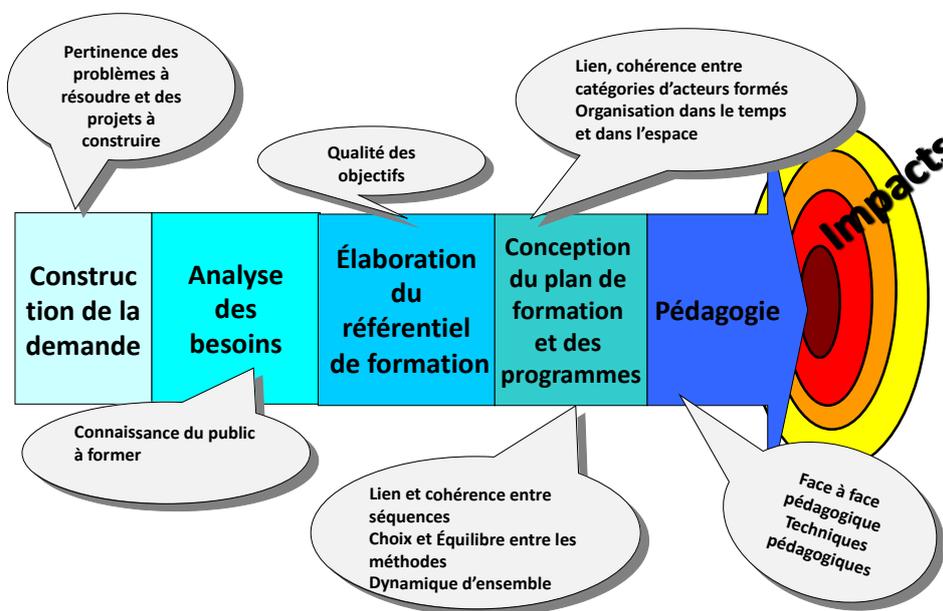
Au regard des attentes fortes en matière de renforcement des capacités des différents acteurs du dispositif, piloté par le MAPETA, **il nous semble indispensable d'élaborer un plan de formation global avec une approche systémique au profit d'un pool de formateurs de formateurs**, qui serait une base perenne de compétences mobilisables pour les besoins de formation.

Ce plan visera à terme les différents acteurs des structures faisant partie du MAPETA (DNSAE, INRAPE, UCAEP, OCP, CRDE). **Ce dernier deviendrait un outil central orientant les actions de formation**. Étant donné le nombre d'acteurs à toucher, **le plan de formation pourrait être conçu dans une logique de « formation en cascade »**.

Il conviendra de préciser la liste des acteurs à former, d'analyser leurs besoins de formation, les modalités de formation de chaque type d'acteur et l'organisation dans le temps des différentes actions de formation. Afin de décloisonner et toucher tous les maillons du dispositif du MAPETA, un travail d'ingénierie de formation sera mené auprès de toutes les composantes du MAPETA. La finalité de cette démarche est de pouvoir anticiper l'internalisation des compétences au sein d'un pool de formateurs de formateurs.

Le travail d'ingénierie pourrait emprunter les étapes du schéma ci-dessous :

FORMATEURS ET CADRES / PILOTAGE DES DISPOSITIFS



Une fois ces futurs formateurs de formateurs identifiés, il conviendra de les positionner en évaluant leurs compétences, et de les former selon le plan de formation co-construit, afin qu'à leur tour ils puissent être en capacité de démultiplier les formations auprès des autres agents de l'UCAEP, CRDE et OCP.



Il nous semble essentiel de considérer que les compétences des formateurs reposeront sur trois grandes capacités qui sont indissociables et qui doivent donc être simultanément développées chez les formateurs de formateurs. Cette orientation est guidée par un souci de pertinence des actions menées, mais également d'efficacité du dispositif, et à plus long terme, de pérennisation du dispositif de formation et d'appui aux producteurs et à leurs organisations.

→ **Des capacités méthodologiques** pour l'analyse, la construction des besoins en formation et la conception des actions de formation correspondantes. Autrement dit, tout formateur devrait être en mesure de répondre aux questions suivantes :

- Comment analyser les problèmes avec les acteurs ?
- En quoi la formation peut contribuer à résoudre ces problèmes (construction de compétences, renforcement de l'engagement des acteurs, accompagnement des processus de changement) ?
- Quels types d'actions formatives mettre en place (modules, séances en salles, séances au champ, visites d'échanges,...) et selon quelles modalités (lieu, rythme, périodicité) ?
- Quels plans et programmes de formation mettre en place ?
- Quels contenus aborder ?
- Quelles techniques pédagogiques prévoir ?
- Quels dispositifs d'évaluation mettre en place ?

→ **Des capacités pédagogiques** pour la mise en œuvre des actions de formation en direction des formateurs de formateurs. Construire et animer des séquences participatives, des situations pédagogiques adaptées, susciter l'envie d'apprendre et de partager des expériences, créer et maintenir une dynamique positive au sein d'un groupe, élaborer des supports didactiques sont autant d'activités pour lesquelles il faut être préparé au cours des formations continues qui pourraient être programmées dans le cadre de l'appui du Réseau FAR.

→ **Des capacités relationnelles** pour passer de la position du dispensateur de savoirs à celle de l'accompagnateur. Il s'agit d'intégrer une démarche globale de la formation, la rattachant aux politiques des pays, aux stratégies des acteurs et aux évolutions souhaitées.

Tout cela demande du temps et une attention suffisante de la part du MAPETA pour que soient mises en place des séquences spécifiquement ciblées, qui permettront aux agents identifiés dans le pool d'acquérir ces compétences de formateurs.

Si l'on souhaite que les agents formés puissent démultiplier la formation qu'ils ont reçue, ces aspects doivent être pris en compte comme objectif pédagogique, et leur programme de formation devra intégrer les domaines de compétences correspondants et aborder les modalités concrètes de mise en œuvre de ces activités de démultiplication.

Bien évidemment les différentes actions ont des temporalités différentes. Certaines s'inscrivent dans le court terme et d'autres relèvent du moyen terme.

On pourrait également imaginer que deux ou trois formateurs de ce futur pool puissent candidater au master en ingénierie de formation agricole (MIFAR), ouvert aux professionnels et piloté par le



Réseau FAR, afin de poursuivre la consolidation de leurs compétences dans les domaines de l'ingénierie de la formation adaptée au monde agricole.

5.2. LES CRDE : UN OUTIL AU SERVICE DE LA FORMATION DES PRODUCTEURS

Le renforcement des compétences des producteurs et de leurs organisations est au cœur de la stratégie du MAPETA et de toutes ses composantes. La professionnalisation et l'autonomie des producteurs font en effet partie des éléments qui doivent leur permettre de développer leurs productions, leur technicité, de saisir les opportunités des marchés, d'innover... en prenant en compte les atouts et contraintes de leur environnement économique, social et naturel.

A plusieurs reprises, nos interlocuteurs ont insisté sur le fait que **le monde paysan devrait être la population cible des CRDE.**

Les CRDE, pour remplir leurs rôles auprès des producteurs et productrices, et des jeunes, de manière efficace et efficiente, plusieurs actions doivent être entreprises :

- Clarifier leurs missions et favoriser le dialogue avec les directions régionales et les autres acteurs de la FAR ;
- Cartographier précisément les ressources humaines des centres et faire un rapide bilan de positionnement et/ou de compétences afin de réfléchir à une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences au sein des CRDE ;
- Dérouler des formations afin de renforcer les compétences des agents des CRDE, en s'appuyant sur le pool de formateurs de formateurs, décrit plus haut, qui seront outillés et accompagnés par des experts du Réseau FAR ;
- Mettre en réseau les agents des CRDE pour favoriser les échanges sur les techniques, les pratiques et le partage des expériences ;
- Organiser des visites d'échanges entre les CRDE des trois îles ;
- Réfléchir à la mise en place d'incubateurs dans certains CRDE pour accompagner l'installation de jeunes agriculteurs et agricultrices ;
- Bien asseoir la réflexion sur l'accompagnement des producteurs et l'adaptation des formations à un public hétérogène, parfois non alphabétisé. Il conviendrait de travailler sur les supports : (arabe/comorien) élaborer des illustrations, des vidéos, produire des guides méthodologiques adaptés, et dérouler des formations pratiques sur le terrain ;
- En lien avec l'INRAPE, l'OCPR, l'UCAEP, mettre en place des parcelles expérimentales au sein des CRDE ;
- Redynamiser les unités de production annexées aux CRDE afin de produire davantage de semences.

5.3. LA FORMATION DES PRODUCTEURS ET PRODUCTRICES

A l'issue de notre mission, nous pouvons noter que les dispositifs de formation des agriculteurs et agricultrices sont remis en cause par quasiment tous les acteurs rencontrés. Ils estiment qu'ils sont très faiblement connectés aux politiques de développement, insuffisamment ancrés dans les dynamiques agricoles, et ne prennent pas assez en compte les demandes des professionnels du



secteur. **Or, la nécessité de contextualiser un dispositif de formation ou d'accompagnement en fonction de la demande est actuellement reconnue par tous les professionnels du développement.**

La formation des producteurs en activité vise assez souvent deux principales finalités : **résoudre des difficultés et accompagner le changement.**

Le renforcement des compétences des producteurs devra s'appuyer sur deux hypothèses fortes sur la construction du savoir : les agriculteurs (comme tout professionnel) sont producteurs de savoirs nouveaux ; cette production est un processus social, de groupe. Permettre aux producteurs de développer des stratégies et de nouvelles capacités d'adaptation face à ces changements nécessite :

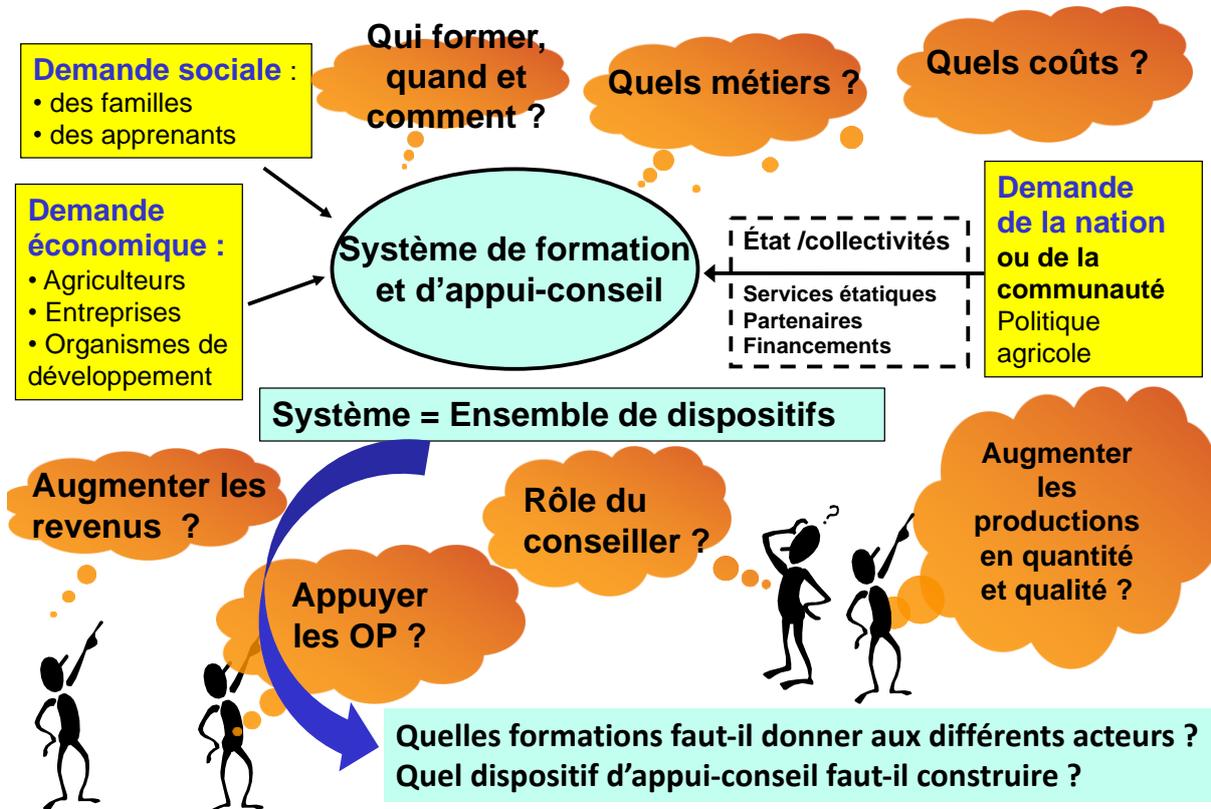
- Des besoins importants d'information, de formation et d'accompagnement ;
- D'améliorer les résultats technico-économiques et d'aider les producteurs dans la prise de décision ;
- De concevoir différentes modalités de formation, conseil et d'appui afin de prendre en compte la diversité des situations existantes.

Parmi les outils permettant d'améliorer l'offre de formation, ceux qui prennent en compte **la demande des agriculteurs et des agricultrices pour la redéfinition des offres de services d'appui ont été jugés de première importance.**

Pour y parvenir, nous pouvons envisager une formation-action, animée par des experts du Réseau FAR, au profit du pool de formateurs (une des actions du plan de formation global). **Elle porterait sur les démarches et outils pour construire la demande de formation des producteurs.** Elle aurait pour but de renforcer les capacités de ce groupe constitué, à mener une analyse participative de la demande de formation des agriculteurs et des agricultrices, à valoriser leurs expériences, et à élaborer des propositions en matière de construction de dispositifs adaptés d'un point de vue technique (cognitif), institutionnel et socio-économique. Entre autres enjeux, la formation devrait aider à une plus grande autonomie des producteurs et une recherche de solutions aux problèmes des producteurs avec eux, par eux-mêmes et pour eux.

L'objectif central de la **formation-action à dérouler pour les agents des CRDE, de l'UCAEP, et de l'OCPR viserait à leur faire acquérir des outils méthodologiques permettant de recueillir et d'analyser la demande de formation et d'accompagnement des agriculteurs et des agricultrices (comme le montre le schéma suivant), en mobilisant les apports de l'approche systémique et de la sociologie des pratiques, afin de proposer des actions et un dispositif d'accompagnement et de formation pouvant répondre de façon durable et efficiente à la demande de formation des agriculteurs.**

PRENDRE EN COMPTE LES MULTIPLES DEMANDES



Généralement cette démarche se base sur les étapes suivantes :

- L'analyse des systèmes d'activité, de leurs dynamiques, de leur diversité ;
- L'évaluation des revenus par type d'exploitation agricole identifié ;
- Le recueil des préoccupations des agriculteurs ;
- L'analyse des processus sociaux et cognitifs de construction des savoirs paysans ;
- Réflexions sur les pistes de solutions, actions, dispositifs et restitution des résultats aux agriculteurs.

Elle s'appuie également sur une dynamique de co-construction et de co-production de savoirs et de savoir-faire ; elle alternera :

- Un processus d'acquisition d'outils méthodologiques à travers des apports théoriques réguliers par les formateurs en salle ;
- Des mises en situation à travers des investigations de terrain dans le cadre d'entretiens de compréhension avec les producteurs pour, entre autres : (i) analyser leurs situations via un diagnostic agraire avec une entrée par leurs pratiques ; (ii) recueillir leurs préoccupations afin de les traduire en problèmes traitables ; (iii) réfléchir à des pistes solutions ; (iv) préconiser des actions envisageables ;
- Les travaux de groupe dont la finalité serait : (i) soit de faire des exercices méthodologiques ; (ii) soit d'analyser, traiter et préparer les informations devant alimenter la « coopérative d'idées » dont le support serait la plénière ;

- Les séances en plénière pour d'abord présenter en partage les résultats des groupes via des exposés ; puis discuter et échanger sur la base des retours d'expériences des uns et des autres afin de s'enrichir réciproquement ; procéder ensuite aux mises en commun et synthèses ; et enfin mutualiser les résultats amendés et validés.

Cette formation se déroulerait selon une pédagogie axée fondamentalement sur une approche collaborative et itérative.

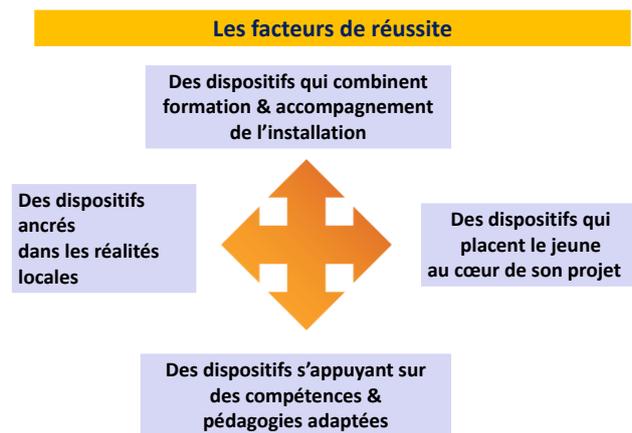
5.4. METTRE EN PLACE UN DISPOSITIF FACILITANT L'INSTALLATION DES JEUNES

Pour accompagner les réformes en cours du dispositif de la FAR des Comores, il s'avère opportun de mettre en place un dispositif d'aide à l'installation des jeunes agriculteurs, permettant de renouveler la profession, qui est vieillissante, et d'impulser une nouvelle dynamique dans les territoires des trois îles en offrant des opportunités aux jeunes. Ce sujet préoccupe aussi bien les autorités que les partenaires au développement. Les initiatives sont éparses et les acteurs institutionnels ne disposent pas d'un système de suivi-évaluation permettant d'évaluer l'impact réel de ces actions.

L'insertion des jeunes en agriculture est un processus fortement contextualisé. La compréhension de ce contexte global du point de vue historique, économique, social, et politique, est donc un préalable incontournable à l'analyse. La réflexion pour mettre en place un tel dispositif devrait s'appuyer sur une analyse très fine des éléments suivants, issus des travaux de Mme Betty Wampfler, professeure d'économie du développement à l'Institut Agro de Montpellier :

- Comprendre le contexte et la diversité des situations d'insertion aux Comores ;
- L'importance des trajectoires des jeunes en amont de l'installation ;
- De raisonner l'installation comme une alchimie complexe entre un individu, une unité familiale et un système d'activités ;
- D'ériger l'insertion sociale dans le territoire comme une clé de la durabilité de l'installation des jeunes ;
- De tenir compte de la vision de l'agriculture par les jeunes.

Dans de nombreux pays du Réseau FAR, nous avons identifié les facteurs de réussite suivants :



Le Réseau FAR pourrait apporter son appui afin de mettre en place un dispositif d'aide à l'installation des jeunes aux Comores, en favorisant des échanges avec les pays ayant des expériences réussies dans le domaine.

5.5. PRODUCTION DE REFERENCES TECHNICO-ECONOMIQUES

Tous les acteurs rencontrés ont insisté sur la nécessité de disposer de données statistiques, et de références technico-économiques sur les principales cultures vivrières et d'exportation. Les données techniques et économiques produites serviront à améliorer le pilotage des filières et les appuis qui seront apportés aux producteurs.

Cette production de connaissances pourrait être réalisée par les agents des CRDE, après avoir été accompagnés dans le renforcement de leurs capacités, et éventuellement au travers d'un appui à distance et un contrôle qualité des fiches qui seront produites.

En réponse à ce besoin, nous pourrions imaginer une mission d'environ 15 jours d'un expert international. Celui-ci animerait aux Comores un atelier, avec 15 à 20 cadres des différentes institutions potentiellement impliquées dans la production des références (DNSAE, CRDE, UCAEP, OCP, INRAPE etc.). Cet atelier viserait à s'accorder sur les données à recueillir en vue de produire des références technico-économiques, en recourant à l'approche systémique, à savoir produire des données par système de culture et d'élevage et non par spéculation, afin de raisonner à l'échelle d'une exploitation dans son ensemble, ce qui est plus cohérent et répond davantage à la réalité des agriculteurs. Il s'agirait, dans une ou deux zones agroécologiques types, de produire des références qui permettent de caractériser la réalité technique et économique des exploitations types de chaque zone (identification des itinéraires techniques, évaluation de la productivité de la terre et du travail, calcul des valeurs ajoutées par ha, valeurs ajoutées par homme-jour, calendriers de travail, revenu agricole, marges brutes et nettes, etc.). L'objectif étant d'arriver à produire des fiches technico-économiques par système de cultures et d'élevages.

Cet atelier serait donc conçu comme une formation-action : les 15 à 20 cadres sélectionnés produiraient eux-mêmes des références avec l'appui méthodologique d'un expert habitué à l'exercice.

Ils pourraient ensuite réinvestir les compétences acquises dans leur activité quotidienne, en vue de produire davantage de références.

5.6. DEMARCHES POUR METTRE EN PLACE UN RESEAU FAR COMORES

A l'issue de cette mission, nous pensons que la mise en place d'un réseau national FAR Comores pourrait s'avérer une bonne initiative visant à : décloisonner la FAR ; créer des synergies et des complémentarités ; mutualiser les moyens humains et financiers pour atteindre les objectifs du PCE.

Étapes	Activités
1. Consolidation de la liste des acteurs clés identifiés lors de la mission	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Revue de la liste des parties prenantes ▪ Reconstitution de la liste des parties prenantes des institutions du MAPETA et MEN ▪ Production d'une cartographie des acteurs clés
2. Partage des conclusions de la mission aux parties prenantes	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Finalisation du rapport de la mission de démarrage ▪ Soumission du rapport de la mission au MAPETA pour validation ▪ Transmission du rapport aux parties prenantes
3. Élaboration et partage des termes de référence de l'atelier multi acteurs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Élaboration du draft des termes de référence de l'atelier par le Réseau FAR ▪ Transmission des termes de référence aux parties prenantes clés pour consolidation ▪ Production de la version définitive des termes de référence
4. Organisation de l'atelier multi acteurs à Moroni avec la participation des représentants des parties prenantes	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Détermination de la période d'intervention ▪ Préparation logistique ▪ Finalisation de la liste des participants ▪ Partage du programme de l'atelier ▪ Tenue de l'atelier
5. Élaboration d'un plan d'action + budget du Réseau FAR Comores	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Collecte des données de base en fonction des besoins ▪ Planification des activités ▪ Budgétisation du plan d'action
6. Mise en place des organes de pilotage du Réseau FAR Comores	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Structuration des organes du réseau ▪ Désignation des représentants par les parties prenantes ▪ Élections/Désignation du Comité de gestion
7. Mobilisation des ressources pour le financement des activités du réseau	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Identification des partenaires internes et externes ▪ Présentation du plan d'action ▪ Signature des conventions de financement

8. Mise en place des mécanismes d'exécution , de suivi et d'évaluation des activités du Réseau FAR Comores	<ul style="list-style-type: none"> ■ Planning de mise en œuvre ■ Outils de suivi et d'évaluation du plan d'action
--	---

La désignation des points focaux par le MAPETA pour représenter les Comores au sein du Réseau FAR international est attendue dans les prochains jours. Idéalement, le binôme pourrait être constitué par un représentant du ministère et un représentant de la profession. Ces personnes seront les interlocuteurs du Réseau FAR et la cheville ouvrière pour la mise en place d'un réseau national FAR Comores.

5.7. ESQUISSE D'UNE FEUILLE DE ROUTE POUR L'ELABORATION D'UNE SNFAR

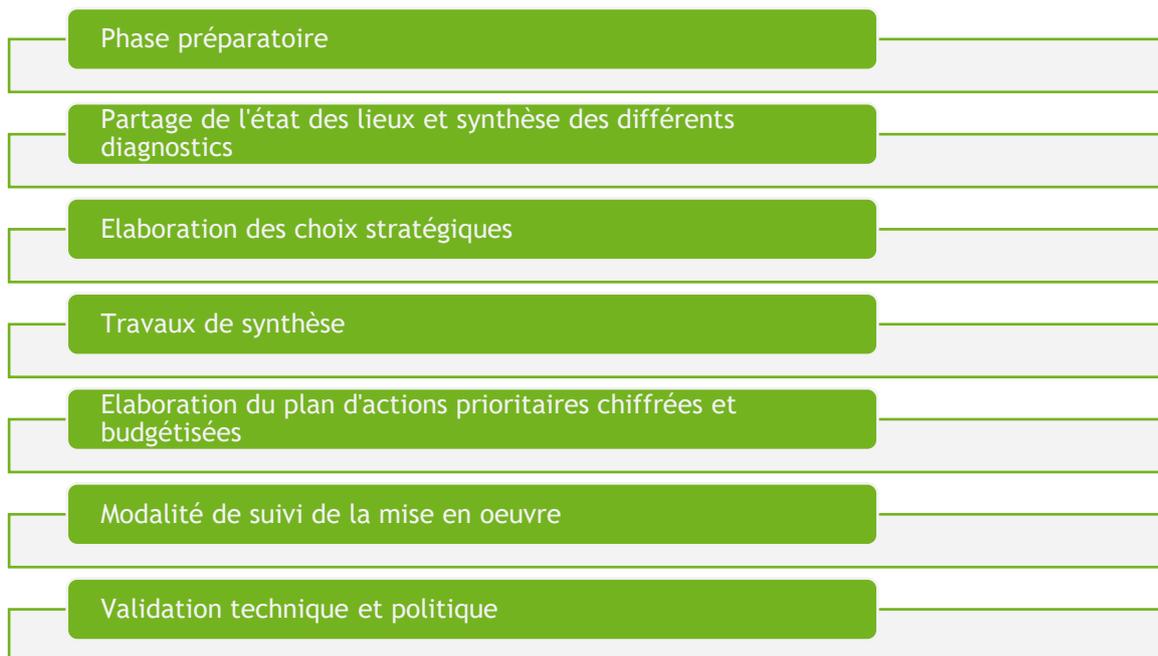
Actuellement, toutes les structures faisant partie du dispositif du MAPETA sont en train de réfléchir ou d'élaborer leurs stratégies de développement et d'intervention. Par ailleurs, toutes ces organisations nous ont fait part de la nécessité de renforcer le capital humain, et ce à tous les niveaux. Ainsi, il nous semblerait pertinent de lancer un processus de concertation pour l'élaboration d'une **Stratégie Nationale de la Formation Agricole et Rurale (SNFAR)**. Tous les ingrédients sont réunis pour que ce travail aboutisse à mieux clarifier les missions des uns et des autres, à bien calibrer le dispositif de la FAR, à réfléchir aux complémentarités et synergies entre structures et projets.

Le processus de concertation et d'élaboration sera aussi important que le document final de la SNFAR.

Une SNFAR bien construite avec toutes les parties prenantes, portée par des acteurs légitimes, offre indéniablement un cadre propice à la rénovation des dispositifs de la FAR. Elle permet de construire le plaidoyer, de dialoguer avec les décideurs politiques et économiques, et de lever les fonds nécessaires à son opérationnalisation.

Le Réseau FAR, fort des expériences menées dans d'autres pays, pourrait utilement apporter son appui dans ce chantier. Bien évidemment, il faudrait qu'il y ait une véritable volonté politique, portée par le MAPETA, et une mutualisation des moyens de tous les partenaires.

Si ce chantier est envisagé, il pourrait passer par les étapes suivantes de manière participative :



Le processus débouchera sur une vision partagée entre les différents partenaires nationaux pour mettre en œuvre de façon concertée un ensemble d'actions. La SNFAR constituera une véritable feuille de route avec les grandes inflexions à opérer, à travers des axes stratégiques opérationnels, une gouvernance, des résultats, des effets et des impacts. Elle visera à répondre à l'ampleur et à la diversité des besoins en qualification professionnelle pour un développement agricole durable. Elle permettra aux décideurs politiques et économiques de prendre conscience de la situation du secteur et de ses enjeux. Elle donnera une idée précise des nouvelles orientations proposées et de leurs implications, et montrera que les propositions de mise en œuvre sont réalistes et pourront être suivies et évaluées.

Par ailleurs, l'élaboration de cette SNFAR permettrait aux différentes composantes du MAPETA et du MENESIP, et aux autres acteurs, intervenants dans le secteur agricole, de renforcer leurs compétences de diagnostic, de procéder à des orientations stratégiques prenant en compte les réalités et le contexte du pays, d'adapter la planification, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de la stratégie aux spécificités des trois îles et de formuler une stratégie globale pertinente, efficace et efficiente pour améliorer la formation agricole et rurale des Comores.

CONCLUSION

Pour accompagner au mieux le dispositif de la FAR mis en place par les Comores et faire face aux défis, il est nécessaire d'avoir **des centres ancrés dans leurs territoires avec une gouvernance adaptée, des formations fondées sur l'équité et l'efficacité, au service de l'insertion professionnelle**. Les centres devraient avoir un fonctionnement souple et diversifié, avec une pédagogie adaptée, en réponse à la demande des acteurs.

Pour les formations techniques et professionnelles, il nous semble indispensable de **mettre l'accent sur la formation des futurs formateurs** et conseillers du monde rural. Et de **connecter l'enseignement technique à l'enseignement supérieur, en créant des passerelles**. De veiller à bien densifier les liens entre les dispositifs de la formation agricole et de la recherche.

Le rôle de **la puissance publique doit être réaffirmé pour maintenir la cohérence d'ensemble** et assurer la pérennité des financements de la formation agricole. **L'État pourrait développer une approche intégrée des dispositifs de recherche, de formation et de développement** et repenser les processus de la décision publique en associant étroitement les partenaires et acteurs de ces systèmes.

Les organisations professionnelles doivent être partie prenante des stratégies de développement, ce qui implique une organisation de la concertation et la construction de compromis négociés. La synergie entre la recherche, la formation et le développement agricole en est une des composantes essentielles.

Il est également nécessaire de **veiller à la cohérence et la complémentarité entre les différents maillons du dispositif dans la construction des compétences** ; les synergies à impulser et les interactions à privilégier aux niveaux local et national.

Il en va de même en ce qui concerne **le continuum des apprentissages**. Il convient de tenir compte des acquis de l'expérience, de rassembler les ingrédients essentiels de la formation et de la pédagogie : notamment les approches pluridisciplinaires ; les approches systémiques ; l'approche globale de l'exploitation agricole ; le recours aux stages et à la pratique ; apprendre par le faire ; valoriser les initiatives et les expériences.

Les projets des jeunes ruraux doivent être au centre de leur formation et construire leurs apprentissages en lien avec leurs projets. **Les innovations pédagogiques et le numérique doivent être au service du continuum des apprentissages**.

Le Réseau FAR reste à **l'écoute des acteurs comoriens de la FAR pour cheminer ensemble**.

❖ ANNEXES

ANNEXE N°1 : Lettre du Ministre pour l'adhésion

UNION DES COMORES
Unité - Solidarité - Développement
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche, de
l'Environnement, du Tourisme et de l'Artisanat
Porte parole du Gouvernement



Moroni le 01/01/2024

LE MINISTRE
Ref N°024 - 001 /MAPETA/CAB

A
Monsieur le Président du
Réseau International de Formation
Agricole et Rurale (FAR)

Objet : Demande d'adhésion de l'Union des Comores au réseau
International de Formation Agricole et Rurale (FAR)

Monsieur le Président,

Le gouvernement de l'Union des Comores dans sa politique de développement agricole, a comme objectif de faire de l'agriculture un moteur de croissance et de sécurité alimentaire, dans le cadre d'une approche chaîne de valeur et de l'entrepreneuriat agricole rural. Il accorde la plus haute importance à la valorisation du capital humain, à travers essentiellement le renforcement de la formation professionnelle et la qualification des jeunes. C'est dans ce cadre que le Ministère en charge de l'Agriculture, de la pêche, de l'environnement du tourisme et de l'Artisanat

(MAPETA) a fait de cet objectif, une de ses priorités et s'engage pleinement à la mobilisation des ressources techniques et financières, l'orientation et la mise en œuvre du dispositif de formation agricole et du développement rural.

En effet, avec la vision de remodeler et de moderniser notre dispositif de formation agricole, Il est impératif de collaborer avec des structures ayant les compétences avérées et qui disposent des moyens techniques nécessaires pour nous accompagner. C'est ainsi que par la présente je sollicite l'adhésion des Comores au réseau International de Formation Agricole et Rurale (FAR) et demande un soutien dans le processus de renouveau des dispositifs de formation agricole et rurale de notre pays.

En vous remerciant par avance de votre considération, veuillez agréer l'expression de mes sentiments distingués.



HOUED M'SAIDIE

B.P.: 41 Moroni-Comores, TEL: (00269) 775 00 84, Fax: (00269) 775 00 03
E-mail: ministeragri@comores@yahoo.fr

ANNEXE N°2 : TdR de la mission

L'une des priorités fixées par le Gouvernement comorien au titre de son Plan Comores Émergent (PCE) consiste à promouvoir une forme moderne et durable d'agriculture, génératrice de revenus dans les zones rurales. Cette priorité est déclinée dans diverses stratégies et politiques axées sur le développement rural dont le Plan national d'investissement agricole 2020-2024. Dans ce contexte, le MAPETA a vocation à améliorer durablement la sécurité alimentaire et nutritionnelle et les revenus des paysans, grâce à la réalisation de 2 objectifs stratégiques qui sont :

- Renforcement des capacités productives et de la résilience aux changements climatiques au profit des exploitations agricoles familiales et des entreprises rurales ;
- Accroissement des bénéfices des ruraux pauvres grâce à un meilleur accès aux marchés.

Ainsi le PCE préconise de prendre en urgence des mesures pour valoriser, conserver, restaurer, améliorer la couverture, la représentativité de la biodiversité et assurer une gestion durable des aires protégées à l'échelle nationale.

Pour atteindre ces objectifs, il est prévu de : Renforcer les capacités des agriculteurs et des organisations paysannes en vue de l'utilisation de systèmes d'exploitation agricole améliorés et résilients, alliant la conservation des ressources naturelles, une agriculture et élevage durables et garantissant une alimentation saine pour tous ; Autonomiser les organisations paysannes, tout en leur proposant des services financiers et de conseil efficaces ; et Améliorer l'accès aux marchés et la promotion des entreprises gérées par des femmes et des jeunes créatures d'emploi productif.

De ce fait plusieurs programmes et projet sont mis en œuvre pour contribuer à répondre à ces objectifs.

- Au cours de ces dernières décennies, le monde agricole et ses exploitations se trouvent confrontés à divers défis et contraintes. On peut citer sans être exhaustif :La croissance démographique, dans un contexte insulaire de faible disponibilité des terres arables, avec pour conséquence le raccourcissement voire l'abandon de la régénération naturelle des terres agricoles par la jachère : La taille moyenne des exploitations agricoles aux Comores a été estimée à 0,5 ha. On peut dire, sans grand risque de se tromper, que cette superficie moyenne s'est considérablement amenuisée au cours des années. La possibilité d'expansion des terres cultivables, sur ce qu'on a appelé les « réserves », est épuisée. L'agriculture comorienne est déjà partie à l'assaut des terres dites marginales (forêts, terrains hydromorphes, pentes fortes et sols ferrugineux lessivés). L'île d'Anjouan vit pleinement cette situation. Le développement et la diffusion d'itinéraires techniques pour le maintien et la restauration des sols, tout en tenant compte des impératifs de viabilité économique et de préservation de l'environnement, s'impose comme une nécessité urgente.
- Les conséquences des changements climatiques sur le cycle de l'eau qui se manifestent soit par des sécheresses soit des inondations : Le réchauffement des océans en zone tropicale se traduit par la fréquence des cyclones et des tempêtes alors que le stress hydrique devient plus marqué pendant la saison sèche. Il convient de développer des techniques de gestion de l'eau par des aménagements hydroagricoles et favoriser la recharge des nappes phréatiques par le reboisement des bassins versants.
- La nécessité de produire plus tout en préservant l'environnement et la santé des consommateurs : La nécessité d'intensification agricole pour répondre aux besoins sans cesse croissants de la population ne doit pas se faire par un recours massif, sans discernement, aux engrais et produits phytosanitaires au détriment des milieux naturels et de la santé des consommateurs. Cette politique d'intensification agricole sur la base d'intrants chimiques a montré ses limites de par le monde.
- L'apparition de nouveaux bio agresseurs des plantes cultivées, conséquence du niveau de plus en plus élevé des échanges de personnes et de biens à l'échelle globale : Il convient de renforcer la veille sanitaire et développer des programmes de lutte biologique et de lutte intégrée contre les bio agresseurs.
- La concurrence internationale dans un contexte économique mondialisé : Cette réalité est déjà vécue par les agriculteurs comoriens confrontés à la concurrence qui frappe les principaux produits agricoles d'exportation tels que la vanille et l'Ylang. L'agriculture comorienne a besoin de trouver des nouveaux créneaux et mettre sur les marchés des produits compétitifs, diversifiés et de qualité.
- Le producteur comorien doit faire face à ces défis et contraintes afin de se garantir un revenu et sortir de la pauvreté. Il est donc impératif, voir vital d'acquérir des nouveaux savoirs et des nouvelles compétences.

- Le producteur agricole, même dans un petit état multi-insulaire du Sud, aspire à devenir un entrepreneur privé au fait des itinéraires techniques adaptés, résilients et armés pour faire face à un climat perturbé et une économie mondialisée.

L'État est donc appelé à jouer un rôle dans la promotion d'un système de formation professionnelle dans le secteur agricole aussi bien dans le cadre d'un cursus scolaire diplômant classique que d'une formation continue modulaire pour des professionnels en activité.

Le Gouvernement comorien, avec l'aide de ses partenaires au développement, a lancé un programme de renforcement de la formation technique et professionnelle agricole. En même temps il s'avère nécessaire que les structures en charge du développement rural notamment les Centres Régionaux de Développement Économiques (CRDE), structures décentralisées du Ministère de l'Agriculture, , l'Union des Chambres d'Agriculture, Élevage et Pêche, l'Office Comorien des Produits de Rente bénéficient d'un accompagnement technique afin de développer des compétences et exercer leur rôle d'appui conseil aux producteurs.

C'est dans ce contexte que l'adhésion des Comores au Réseau International Formation Agricole et Rurale (RIFAR) ne peut qu'être bénéfique pour le gouvernement dans sa vision de développement d'une agriculture durable et pérenne. A cet effet, une première mission du RIFAR aux Comores est sollicitée par le Ministère de l'Agriculture et a comme objectifs :

- La définition des attentes du gouvernement comorien en matière de formation agricole suite à sa future adhésion au réseau FAR ;
- L'évaluation du dispositif de formation agricole comorien et de son cadre organisationnel.

Résultats attendus :

Un rapport de mission abordant les différents aspects suivants :

- Analyse des objectifs du Gouvernement en matière de formation agricole ;
- Diagnostic organisationnel et opérationnel du dispositif de formation agricole comorien ;
- Recensement des programmes et projets en cours dans le cadre de la formation professionnelle agricole et propositions de mise en réseau ;
- Définition des rôles précis en terme de formation professionnelle agricole des établissements sous tutelle du ministère de l'agriculture à savoir les CRDE, la Chambre d'agriculture, l'OCPR ;
- Bilan sur les progrès possibles à réaliser pour que s'instaure aux Comores un continuum en matière de formation professionnelle entre la formation continue des adultes et la formation qualifiante et diplômante ;
- Recommandation pour le montage de dispositif de formation structuré et amélioré répondant aux besoins de formations des jeunes en milieu scolaire technique professionnel et des professionnels en activité et les moyens mis en œuvre ;
- Proposition de quelques opérations test en terme de formation continue valorisant le établissements sous tutelle du ministère de l'agriculture, à savoir CRDE et Chambre d'agriculture, OCPR (incluant module, outils et supports).

En annexe du rapport sera inclus un mémoire sur la création de réseau FAR national aux Comores ;

Lieu et période de la mission :

- La mission se tiendra aux Comores spécialement dans l'île de Ngazidja du 4 au 8 Mars 2024 sous la supervision du MAPETA.

Institutions à rencontrer :

- Le Ministère de l'Agriculture de la pêche, de l'environnement, du tourisme et de l'artisanat (MAPETA) ;
- Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement, de la recherche scientifique, de la formation et de l'insertion professionnelle ;
- L'INRAPE ;
- Les CRDE avec quelques groupements agricoles ;
- L'Union des Chambres d'Agriculture, Élevage et Pêche ;
- L'OCPR ;
- Le CNH ;
- L'équipe du projet AFIDEV ;
- L'Université des Comores.

ANNEXE N°3 : Cartographie des projets

Direction	Titre de projet	Secteur d'intervention	Montant en KMF	Bailleurs	Situation actuelle	Date début	Date fin
DNSAE	Projet Intégré de Développement des Chaines de Valeurs et de la Compétitivité (PIDC)	Agriculture	25 000 000 USD	Banque Mondiale (BM)	En cours	07/2019	07/2024
DNSAE	Projet de Productivité des Exploitations Agricoles Familiales et Résilience (PREFER)	Agriculture	10 640 000 USD	FIDA/ASAP/IITA	En cours	2017	2023
DNSAE	Appui aux Filières d'Exportation et au Développement rural (AFIDEV)	Agriculture	15 000 000 €	Agence Française de Développement (AFD)	En cours	2021	2025
DNSAE	Renforcement des Capacités des Centres Ruraux de Développement Économique pour l'Entrepreneuriat et la Résilience Agricole aux COMORES « RECA-ERA »	Agriculture	971 750 €	Ambassade de France - FAO	Vient d'être clôturé	2020	2022
DNSAE	Projet d'urgence d'appui à la production agricole (AEFPF Comores)	Agriculture	4 500 000 UC équivalent à 5 760 000 €	Banque Africaine de Développement (BAD)	En cours	2022	2024
	Projet multinational : renforcement de l'état de préparation et de la réponse d'urgence à la crise	Agriculture	8 000 000 UC 5 108 160 000 KMF	BAD-FAO	En démarrage	2023	2026

	alimentaire au burundi, aux comores, en somalie et au soudan du sud		Pour Comores : 1 750 000 UC soit 1 117 410 000 KMF				
	FSRP Projet de Résilience de Système Alimentaire aux Comores	Agriculture	40 000 000 USD	BM	En Démarrage	2024	2009
	Projet d'Appui aux Systèmes Alimentaires Intégrés et aux Chaines de valeurs pour la Sécurité Nutritionnelle et les Moyens de Subsistance Résilients	Agriculture	16 000 000 USD		En attente de financement	4 ans	
	Appui technique à la protection de l'environnement dans le cadre de la restauration des terres et des forêts dégradées	Agriculture	243 000USD	FAO	En clôturé	Mars 2021	Mars 2023
DNSAE	Projet résilient aux changements climatiques	Agriculture	10 000 000 USD	PNUD/GEF	EN préparati on	2024	2029
DGEF	ER2C Assurer un approvisionnement en eau résilient aux changements climatiques	Environnement	12 896 649 USD	PNUD/GCF	En cours	2019	2027
DGEF/ANGD	Mise en œuvre d'un développement durable à faible teneur en produit chimique et non chimique dans les pays en voie de développement -	Environnement	31 447 211 USD	PNUD/FEM	En cours	2023	2028

	Océan Indien-Comores						
DGEF	UICN sur fond Canada (un projet régional de 5 pays)	Environnement (Muraille bleue)	30 000 000 USD	Fond Canada	En préparation	01/2025	2030
DGEF	AIO Economie Bleu	Pêche/Aquaculture	700 000 USD	PNUD/GEF	En préparation	2024	2026
	Adaptation des ressources en eau face au changement climatique	Environnement	10 000 000 USD	PNUD/GEF	En préparation	2025	2030
	Gestion intégrée des zones côtières	Environnement	10 000 000 USD	PNUE	En Démarrage	2024	2030
	Gestion intégrée des Basins versant	Environnement	10 000 000 USD	PNUE	En préparation	2025	2030
DGEF	PACT Vert Bleu	Environnement	25 000 000€	UE	En Démarrage	2024	2029
DGEF	Blue Green Island	Environnement / Aires Protégées	10 000 000 USD	GEF/PNUD	En préparation	2024	2029
DGEF	Protection de la biodiversité grâce à la gestion efficace du réseau national des aires protégées des Comores RENAPE II	Environnement	4 400 000 USD	GEF/PNUD	En cours	24/05/2023	12/2027
DGEF	Renforcement de la protection des Océans aux Comores (RPOC)	Environnement	1 000 000 USD	Océan 5	En cours	2022	2024
	Protection de l'Environnement dans le cadre de la restauration des Terres et des Forêts dégradées TCP/COI-3802					2022	

DGEF	Restauration des gestions durable des écosystème terrestre	Environnement	90 000 000 USD		Idée de projet		
	Gestion durable et intégré des déchets solide et liquide	Environnement	70 000 000 USD		Idée de projet		
	Habitat résiliant au changement climatique	Environnement	90 000 000 USD		Idée de projet		
DGRH	Appui à l'évaluation de stocks et gestion des ressources marines aux Comores	Pêche	204000 USD	FAO	En cours	2019	2023
DGRH	ECOFISH (programme régionale)	Pêche	24 000 000 euro	UE	Encours	2019	2024
DGRH	REEFISH projet régional	Pêche	378 400 000KM F	Japon-Etat/FAO	Clôturé	2019	2022-23
DGRH	Suivi des poissons rostres (Bill Fish)	Pêche	8800 USD	PEW (Partenaire de l'institut de Kenya)	Clôturé	2020	2021
INRAPE	Programme KAFACI : Gestion durable de la chenille légionnaire d'automne pour une sécurité alimentaire aux Comores	Agriculture / Recherche	69 366 000	Fonds coréen	En cours	2020	2024
INRAPE	Programme BRECOMA : Sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations vulnérables dans la région de l'Océan Indien (Comores et Madagascar)	Agriculture/ Nutrition	89 521 648	UE/IITA/Africa Rice/SANOI	Deuxième trimestre	2022	2025